

Centre Presse le 16 juillet 2009

Un nouveau bureau pour les sociétés musicales



Le nouveau bureau.

► ANIMATION

L'Union départementale des sociétés musicales de la Vienne a pour vocation de soutenir et coordonner les activités des différentes sociétés musicales et écoles de musique du département. L'association a tenu son assemblée générale fin juin et constitué son conseil d'administration, lequel a ensuite procédé le 6 juillet dernier à l'élection d'un nouveau bureau. Il est composé de : présidente Arlette

Brison, président d'honneur Pierre Nocquet, membre d'honneur Marcel Hélène, vice-présidents Jean-Marie Dazas, Marc Pinto et Eric Viaud, secrétaire général Jean-Claude Hennebicq, secrétaire général adjoint Jean-François Michel, trésorier général Cyril Constantin, trésorière générale adjointe Brigitte Rebic.

► UDSM 86 :

udsm.vienne@laposte.net

Tél : 06 80 12 49 20